

Direction de l'Action Éducative

Affaire suivie par : Elodie Savoia

Taverny, le 3 mai 2022

<p>RELEVÉ DES ECHANGES GROUPE DE TRAVAIL – LA RENTRÉE EN MUSIQUE Mardi 12 avril 2022</p>
--

Présents

Représentants de la municipalité

M. Kowbasiuk, Adjoint au Maire délégué à l'Éducation, au Périscolaire et à la Petite enfance

Mme Prévot, Adjointe au Maire déléguée à la culture, à l'Animation locale et à la Culture

Représentants de l'éducation nationale

Mme Bassette, Conseillère pédagogique en charge de la culture

Mme Petit-Lours, Directrice de l'école maternelle Ch. Perrault

M. Drzewinski, Inspecteur de circonscription de l'Éducation nationale

Représentants des parents d'élèves élémentaire

M. Goy, M. Pagnol

Mme Dohin, L. Pasteur

Représentant des services

Mme Nouvion, Directeur Général Adjoint des Services, en charge du développement social et culturel

M. Dreyfus, Directeur Général Adjoint des Services, Vie des familles et solidarités

M. Lerose, Directeur de l'Action éducative

Mme Tofil, Adjointe à la Direction à l'Action éducative

Mme Savoia, Responsable des relations avec la communauté éducative

Mme Gayet, Responsable de l'accueil de loisirs Verdun-La Plaine- R. Doisneau

M. Dalarun, Directeur du conservatoire de musique

Mme Levêque, Dumiste au conservatoire de musique

Mme Chatard, Dumiste au conservatoire de musique

Excusés

Madame le Maire

M. Baghdaoui, Conseiller municipal délégué à la Famille

M. Haocas, Directeur-animateur référent de l'accueil de loisirs J. Verne et Croix Rouge

Le groupe de travail a pour thématique l'organisation de la rentrée en musique, évènement festif le jour de la rentrée pour accueillir les familles en musique.

Les musiciens

Depuis le dernier groupe de travail, un recensement auprès des familles a été réalisé par le biais des conseils d'école.

A ce jour, 13 professeurs du conservatoire se sont engagés fermement pour être présents.

La sensibilisation des élèves va démarrer.

On privilégie d'abord les professeurs du conservatoire puis les élèves (adultes et jeunes) du conservatoire puis les parents.

L'objectif est de ne pas mettre en difficulté un parent devant l'école.

Parmi les pistes pour accompagner les familles dans cette participation :

- Procéder à un échange téléphonique initié avec M. Dalarun afin d'évaluer le niveau du parent. Ceci est nécessaire afin de créer des groupes homogènes.

- Intégrer le parent dans la rentrée en musique à différents moments de la journée, par exemple à l'issue de l'intervention des musiciens du conservatoire, en proposant une activité du conservatoire, des enseignants et animateurs périscolaires et des parents.

Il est également envisagé de placer un professeur de musique par école accompagné d'un ou deux parents, ou d'un élève du conservatoire. Les parents volontaires se produiront sur l'école de leur enfant. Il est nécessaire d'accompagner les élèves et les parents afin qu'ils ne rencontrent pas de problématiques le jour J.

L'école Sainte Marie va être associée à ce projet.

Il semble difficile de ne pas solliciter les parents qui se sont proposés :

- 2 parents pour M. Pagnol élémentaire (un parent jouant de l'accordéon)
- 2 parents pour La Plaine (un couple de parents jouant de la guitare et de la flûte traversière)
- 2 parents pour Ch. Perrault : un papa professionnel guitariste et un papa engagé dans un groupe
- 1 parent pour L. Pasteur, et un enseignant (M. Burbaud)

Le projet *Famille en scène* montre que ce sont souvent les familles qui ont déjà une « habitude » de se produire qui se portent volontaires à ce type d'évènement.

M. Goy précise que les enfants seront ravis de voir leur parent jouer devant l'école.

Le choix des musiques

Concernant le choix des musiques, il est proposé de partir des musiques des films à destination des enfants, présentés au festival du cinéma.

Films en attente de validation :

- Le magicien d'oz
- Alice au pays des merveilles
- Voyage de Chihiro
- Là-haut
- Le Tour du monde en 80 jours
- L'île au Trésor
- Fievel (à vérifier)

Il faut prendre en compte les droits SACEM, ainsi que le fait de posséder les partitions des morceaux extraits des films.

Les horaires

Il est proposé les horaires suivants :

- Sur les écoles maternelles : 8h20-8h30/8h40 mais volonté qu'à 8h30/8h40 la musique s'arrête pour un retour au calme pour l'accueil des PS.
- Sur les écoles élémentaires : 8h20-8h30/8h40.

Les horaires doivent être revus par école, en gardant une certaine souplesse.

Le lieu d'intervention

L'emplacement sur chaque école doit être défini en fonction du lieu d'accueil des enfants.

En fonction des emplacements, les organisations seront à prévoir (accès aux prises électriques si besoin) Par exemple : voir avec la police municipale pour fermer l'accès à la rue du Colonel Conrad pour l'école Foch.

Des barnums vont être demandés aux collègues des services techniques pour chaque école.

Lien avec le périscolaire

Ce temps est également un moment d'échanges avec les équipes enseignantes et périscolaires. Il permet la rencontre avec les directeurs d'école, les enseignants, mais aussi les équipes périscolaires, l'agent qui effectue la traversée, les atsem et les agents de restauration.

M. Drzewinski propose, comme l'an passé, une répétition générale sur la journée du 28 ou du 29 août ouverte à tous.

Il faudra sans doute ajouter un temps de travail juste avant les vacances d'été.

L'objectif est d'inscrire cet évènement dans les calendriers chaque année afin qu'il prenne de l'ampleur au fil des ans.

Pour le 17 mai :

- Avoir eu un échange téléphonique avec les parents volontaires afin de les accompagner
- Avoir les retours des écoles quant aux conditions matérielles : lieu où les musiciens joueront, accès à des prises électriques à proximité, ainsi que les horaires en fonction des rentrées échelonnées
- Privilégier le thème du voyage et le thème festif : arrêter un répertoire large en lien avec les musiques de film dans la mesure du possible, adapté aux différentes familles d'instruments